FORMULAIRE POUR PARTICIPER À UNE ÉPREUVE D'ATHLÉTISME DE LA LÉGION

(En lettres moulées)

ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2017 _____ SEXE _____

Nom		**Date de naissance ***	
Adresse postale		**ANB nº**	
		Club	
Code postal		**Nom de l'entraineur**	
Téléphone		**Tél. de l'entraineur**	
Courriel		**Courriel des parents**	

* Une preuve d'âge est requise avec ce formulaire si non fournie au bureau d'ANB (extrait de naissance ou nº d'identification de Services NB) *

Dans l'espace ci-dessous, énumérez vos meilleures performances réalisées dans 3 épreuves ou moins pour lesquelles vous aimeriez être considérés pour la sélection au sein de l'équipe et dans lesquelles vous souhaitez participer au Championnat d'athlétisme de la Légion canadienne 2017. Les résultats énumérés doivent avoir été obtenus dans une compétition sanctionnée par ANB/AC/USATF/ IAAF qui a eu lieu **entre le 1er avril et le 7 juillet 2017**. Veuillez énumérer les épreuves en ordre de préférence pour la sélection au sein de l'équipe.

	Épreuve	Groupe d'âge	Meilleure performance en 2017	Rencontre/Date/Lieu (Autres que les legions provinciales)
1.				
2.				
3.				

ACCORD DISCIPLINAIRE DE L'ATHLÈTE

En tant que membre de l'équipe de la Légion, vous représentez le commandement du Nouveau-Brunswick de la Légion royale canadienne et Athlétisme Nouveau-Brunswick. Il est essentiel que vous vous comportiez en tout temps de manière à donner une image positive, car vous serez ambassadeur ou ambassadrice du Nouveau-Brunswick.

Les athlètes qui représentent le Nouveau-Brunswick sont tenus de :

1. ne pas consommer et ne pas avoir en leur possession de l'alcool ou du tabac, sous toute forme et en tout temps;
2. ne pas consommer et ne pas avoir en leur possession des drogues ou substances illégales, sous toute forme et en tout temps;
3. ne pas causer de dommage à la propriété (tout dommage sera la responsabilité de l'athlète et de ses parents ou tuteurs);
4. ne pas faire preuve de manque de respect envers le personnel, les organisateurs de l'épreuve, les officiels ou les autres athlètes;
5. respecter le couvre-feu établi par les chaperons ou d'autres officiels.

Les éléments précédents sont considérés comme étant de sérieuses infractions et le fait de ne pas respecter ces règles peut entrainer l'une des pénalités suivantes ou toutes les pénalités suivantes :

- suspension temporaire de l'Équipe Nouveau-Brunswick;
- suspension permanente de l'Équipe Nouveau-Brunswick;
- renvoi immédiat à votre lieu de résidence, et à vos frais;
- annulation de l'adhésion à Athlétisme Nouveau-Brunswick.

Accord disciplinaire de l'athlète
Je reconnais avoir lu les règles de conduite énoncées ci-dessus et je m'engage à m'y conformer.

Signature du participant ou de la participante :_____Date: _____

Nom du participant ou de la participante (en lettres moulées): _____

Signature d'un parent ou tuteur :_____Date: _____

NOTE: Si la version PDF de ce formulaire est envoyé par courriel aux Comité de Légion (fumbe@nb.sympatico.ca), les signatures ne sont pas nécessaires. Toutefois, si un autre format (JPEG, Word) est envoyé par courriel, ou si elle est envoyée par télécopieur ou remis en personne, les signatures sont nécessaires.

***** Important *****

Tous les athlètes doivent remettre le formulaire dument rempli au président du comité d'ici le lundi 29 mai 2017. Pour en savoir plus, voir élément no 3 sous « Processus de sélection de l'athlète individuel » dans le document « Renseignements généraux ». Ce formulaire doit être remis au représentant de la Légion au plus tard avant la fin du championnat provincial de la Légion. **Les formulaires reçus en retard ne seront pas acceptés.**